Essai de description de la morphologie verbale du parler de Spontin

par Luc Van Kerchove

O. Introduction

- 1. Nous proposons dans cet article un essai de description des formes flexionnelles simples du verbe du parler de Spontin (1).
- (1) J. GERMAIN, Les carrières à Spontin (D 12). Étude dialectologique. Mémoire de licence (Université Catholique de Louvain). Leuven, 1971, p. I-II: «La commune de Spontin (D 12) (Carte Remouchamps, Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie IX (1935), p. 211-271) fait partie de l'arron-dissement de Dinant, canton de Ciney. Située au centre de la vallée du Bocq, elle est bornée au nord par Durnal et Assesse; à l'est par Sovet; au sud par Thynes et à l'ouest par Dorinne. D'une superficie de 761 hectares, Spontin comptait, en 1970, 603 habitants. Ce n'est guère un village à caractère rural. La population est surtout composée d'employés et d'ouvriers. Une usine d'eaux minérales et une fabrique de béton sont les deux industries marquantes. En outre, une société bruxelloise recueille de l'eau potable pour la capitale. L'industrie hôtelière et le tourisme, favorisés par un remarquable château féodal, constituent aussi une ressource pour le village. Toutefois, la région se caractérise surtout par l'abondance de carrières, tant de petit granit que de grès. Cette industrie fut jadis très florissante, au point d'occuper la grande majorité des ouvriers du village. Spontin est du reste bâti entièrement en pierre du pays, si l'on excepte les habitations récentes. Cela donne au village un cachet très particulier et une unité architecturale assez remarquable. Spontin a même été, à la fin du siècle dernier et plus récemment, de 1948 à 1952, le siège d'une école théorique et pratique de la taille de la pierre. Cependant, aujourd'hui, l'industrie de la pierre y est très nettement en régression ». Pour plus d'information, voir :

Par formes « simples », nous entendons : le présent de l'indicatif, le présent du subjonctif, l'imparfait de l'indicatif, l'imparfait du subjonctif, le futur simple, le présent du conditionnel, l'impératif, l'infinitif, le participe passé et le participe présent (1). Nous avons écarté les formes appelées traditionnellement « composées ». Nous ne décrivons pas non plus les phénomènes de liaison.

Nous avons voulu rendre prédictibles cette multitude de formes verbales à partir d'un nombre restreint d'éléments morphophonologiques et de règles de représentation aussi simples que possible (2).

Toutefois nous tenons à souligner le caractère hypothétique du (ou des) modèle(s) qui sont le résultat de notre analyse, parce qu'il nous semble impossible d'aboutir à un système morphophonologique définitif sans une analyse complète de la morphologie.

2. Les données pour notre étude ont été rassemblées à Spontin même, pendant une série d'enquêtes (janvier 1971, juillet 1971, janvier 1972).

En général nous avons soumis aux informateurs (3) une

A. Wouez, Spontin, Durnal et Dorinne. Essai historique. Bruxelles, Éditions techniques et scientifiques, 1958.

(1) Dans la suite de notre étude ces termes seront abrégés de la façon suivante : présent de l'indicatif : pr. ind.; présent du subjonctif : pr. subj.; imparfait de l'indicatif : impf. ind.; imparfait du subjonctif : impf. subj.; futur simple : fut.; présent du conditionnel : cond.; impératif : imp.; infinitif : inf.; participe passé : pp.; participe présent : ppr. Ces abréviations peuvent être suivies des signes sg., 4, 5, 6 qui seront lus respectivement comme singulier, 4° personne, 5° personne, 6° personne.

19) Of 0.9

(3) Nos informateurs réguliers étaient : M. Joseph Baudot (†), né à Spontin en 1909, tailleur de pierre en retraite. Il a toujours habité Spontin. Sa mère est née à Spontin également, tandis que son père et sa femme sont nés respectivement à Thynes (à 5 km de Spontin) et à Ciney (à 9 km de Spontin); M. Jean Germain, né à Spontin en 1949, licencié en philologie romane et dialectologue (Université Catholique de Louvain); Mme Zoú Ista-Nicatse, née à Spontin en 1893, femme de ménage. Elle a toujours habité

liste de verbes français qu'ils ont traduits en wallon et conjugués. Cependant, pour éviter des calques du français, nous avons souvent suggéré les verbes au moyen d'une paraphrase. Parfois aussi, certains de nos informateurs qui s'intéressaient particulièrement à notre travail, avaient rassemblé eux-mêmes une quantité de verbes wallons. Afin d'éviter au maximum des informations erronées, nous avons interrogé toujours plusieurs personnes. A part quelques cas (cf. II.2.1.; II.3. sous (5) remarque d), sous (8) remarque a) et sous (57) et (58), il n'y avait pas de divergences importantes entre les matériaux fournis par les informateurs respectifs. Enfin nous avons contrôlé l'exactitude des données au moyen de quelques enregistrements de récits et de conversations libres.

3. La méthode que, nous employons suit de très près celle qui est utilisée par Karel Van den Eynde et Claire Blanche-Benveniste dans leur *Essai d'analyse de la morphologie du verbe français* (1). Toutefois nous expliquons ici quelques termes que nous utiliserons dans la suite de notre étude.

Nous distinguons 3 niveaux de description : le niveau

Spontin. Sa mère est née à Spontin, tandis que son père et son mari sont nés respectivement à Écaussines (Hainaut) et à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles); M. ALEXANDRE RUFY, né à Spontin en 1893, tailleur de pierre en retraite. Comme ses parents, il atoujours habité Spontin; M. FERNAND THIRIFAYS, né à Durnal (à 3 km de Spontin) en 1903, employé en retraite, domicilié à Spontin depuis 1927. Son père est né à Durnal et sa mère à Conneux (à 12 km de Spontin).

Nous avons interrogé également M. Léon DISPA, né à Évrehailles (à 9 km de Spontin) en 1885, épinceur en retraite, domicilié à Spontin depuis 1939; M^{me} Thérèse DISPA-HERBEAUX (†), née à Spontin en 1889, femme de ménage; M. JULES ÉTIENNE, né à Spontin en 1886, facteur en retraite; M. ALEXANDRE GERMAIN, né à Spontin en 1906, menuisier en retraite; M^{Ile} MARIE RUFY, née à Spontin en 1901, femme de ménage. Nous tenons à remercier

toutes ces personnes pour leur aimable collaboration.

(1) Dans Orbis 19 (1970), p. 404-429. Le lecteur trouvera en tête de cet article un exposé succinct de cette méthode.

morphophonologique ou structural auquel se situent les morphèmes, qui sont composés de morphophonèmes (p. ex. le morphème ofu, composé de 2 morphophonèmes of et ou); le niveau phonologique auquel se situent les morphes, qui sont composés de phonèmes (p. ex. le morphe /fu/, composé de 2 phonèmes /f/ et /u/); le niveau phonétique auquel se situent les sons (p. ex. les sons [f] et [u]) (1). Nous réservons les termes traditionnels radical et désinence au niveau phonologique : il s'agit de morphes. Au niveau morphophonologique ou structural nous parlons respectivement de morphème lexical et de morphème grammatical.

Chaque morphophonème est représenté par un ou par plusieurs phonèmes. Chaque phonème est réalisé par un ou par plusieurs sons. Le passage de morphophonème à phonème est assuré par des règles de représentation (phonologique); celui de phonème à son par des règles de réalisation (phonétique). Soit schématiquement : ${}^{\circ}B \rightarrow /b/ \rightarrow [b]$.

On parle d'une représentation indirecte p. ex. lorsque ${}^{\circ}$ f est représenté par /j/ dans un certain contexte ; dans d'autres contextes ${}^{\circ}$ f a une représentation directe, c'està-dire /J/. La plupart des morphophonèmes que nous posons n'ont qu'une représentation directe.

Lorsque deux ou plusieurs segments phonologiques sont en distribution complémentaire phonique (c'est-à-dire lorsqu'ils sont prédictibles moyennant leurs environnements phoniques) (2), ils peuvent être considérés comme les repré-

^{(1) °} précédant une forme ou un élément, situe ceux-ci au niveau structural ou morphophonologique.

^{/ /} entourant une forme ou un élément, situe ceux-ci au niveau phonologique.

^[] entourant une forme ou un élément, situe ceux-ci au niveau phonétique.

⁽²⁾ Dorénavant, en parlant de distribution complémentaire, nous aurons toujours en vue une complémentarité en fonction des contextes phoniques.

sentations d'une seule unité d'un niveau supérieur, c'està-dire d'un seul morphophonème. Quand on constate p. ex. que les segments phonologiques /a/ et /b/ se trouvent toujours respectivement devant /x/ et devant /y/ et qu'ils s'excluent mutuellement dans ces contextes, on peut dire que /a/ et /b/ sont deux représentations du même morphophonème ^oA. Cet état de choses est exprimé par une règle de représentation :

$$^{\circ}A \rightarrow /a/$$
 devant $^{\circ}x \rightarrow /b/$ devant $^{\circ}y$

Si cette complémentarité s'étend à tout le corpus, un des segments phonologiques en question est considéré comme la représentation directe d'un morphophonème, les autres segments phonologiques étant considérés comme les représentations indirectes de ce morphophonème. Ce cas ne se présente pas dans notre étude.

En voici un exemple hypothétique :

$${}^{o}\epsilon \rightarrow /a/$$
 en syllabe ouverte $\rightarrow /\epsilon/$ ailleurs

Lorsque cette complémentarité se limite à une partie du corpus, les segments phonologiques sont considérés comme les représentations indirectes d'un morphophonème spécial, n'ayant jamais de représentation directe. On constate p. ex. qu'à l'intérieur des séries verbales (11), (42) et (43) (cf. II.3.2.), /i/ se trouve toujours devant une semi-voyelle suivie d'une voyelle, tandis que /iː/ se trouve dans les autres positions (c'est-à-dire devant une semi-voyelle suivie d'une consonne et devant une semi-voyelle en position finale). On peut dire alors que /i/ et /iː/ sont deux représentations indirectes du même morphophonème spécial oI. Cet état de choses est exprimé par la règle de représentation suivante :

$$^{\circ}I \rightarrow /i/ \text{ devant } ^{\circ}SV \text{ et } ^{\circ}(S)V$$

 $\rightarrow /ii/ \text{ ailleurs}$ (cf. III.1.6.)

Un morphème contenant un ou plusieurs morphophonèmes spéciaux est lui-même une forme spéciale qui ne peut donc être représentée qu'indirectement par une forme phonologique.

Une règle de représentation peut exprimer aussi une neutralisation phonologique. Les phonèmes /b/ et /p/ p. ex. ne sont pas en distribution complémentaire (cf. /biːr/ (bière) — /piːr/ (pierre)). Mais dans un contexte particulier, à savoir, « devant / #/ », on ne trouve jamais /b/ mais toujours /p/. Cet état de choses peut être exprimé par la règle de représentation suivante :

$$^{\mathrm{o}}b \rightarrow /\mathrm{p}/\mathrm{devant} \circ \#$$

 $\rightarrow /\mathrm{b}/\mathrm{ailleurs}$ (cf. III.1.1.)

- 4. Nous utilisons encore les signes conventionnels suivants :
- (5) indique le numéro d'une série de verbes (ces séries seront établies sous II.3.2.)
- (IA) indique le numéro d'une catégorie de verbes (ces catégories seront établies sous II.3.1.)
- * précédant une forme ou un élément, indique que ceux-ci ne se rencontrent pas dans le corpus.
- # indique la jonction
- ∞ sera lu comme « zéro »
- V sera lu comme « voyelle(s) »
- C sera lu comme « consonne(s) »
- S sera lu comme « semi-voyelle(s) »

- C sera lu comme « consonnes sonores auxquelles correspond une consonne sourde ayant le même point et le même mode d'articulation »
- C sera lu comme « consonnes sourdes auxquelles correspond une consonne sonore ayant le même point et le même mode d'articulation »
- C1 sera lu comme « consonnes excepté t »
- C² sera lu comme « consonnes excepté l »
- C3 sera lu comme « consonnes excepté R »
- C4 sera lu comme « consonnes excepté Z »
- Z sera lu comme « consonnes alvéo-palatales 3, f, 1 et c »
- o¢ indique un morphème soustractif affectant la consonne ou la semi-voyelle précédant immédiatement (1).

I. Hypothèse phonologique

Nous présentons ici un système phonologique hypothétique (2) à l'aide duquel nous avons transcrit notre corpus.

(1) Nous tenons à remercier MM. Hugo Plomteux et Théo Venckeleer qui ont bien voulu relire notre manuscrit, ainsi que M. Jean Germain dont les remarques nous ont été d'une grande utilité. Nous avons pu bénéficier aussi de plusieurs discussions fructueuses avec M. Karel Van den Eynde. Que tous trouvent

ici l'expression de notre vive reconnaissance.

⁽²⁾ Čf. K. Van den Eynde et C. Blanche-Benveniste, op. cit., p. 405: « Ce que nous utilisons comme transcription phonologique est à considérer comme empirique. Les critères phonologiques internes comme l'opposition et la distribution complémentaire, l'économie et le parallélisme sont certes pris en considération; mais il nous semble qu'on ne peut opter définitivement pour un système morphophonologique et pour un système phonologique déterminé qu'après un examen complet de la morphologie ».

1. Les consonnes et les semi-voyelles (1).

	Br-	LABIALES	LABIO-	DENTALES	DENTO-	ALVÉOLAIRES	ALVÉO-	PALATALES	Daramarmo	TALATALES	,	VELAIRES	UVULAIRE
	sonores	sourde	sonore	sourde	sonores	sonrdes	sonore	sourde	sonores	sourde	sonore	sourde	sonore
Occlusives	b	p			d	t			J	С	g	k	
FRICATIVES			•	f	z	s	3	ı			- 11		
Nasales	m				n				л				
Latérale	М		n pa		1								
VIBRANTE													R
SEMI- VOYELLES	w								j				

⁽¹⁾ Nous avons employé les symboles de l'Association Phonétique Internationale. Les phonèmes figurent dans un tableau avec leurs caractéristiques phonétiques articulatoires essentielles.

2. Les voyelles (1).

	antér	ieures	centrales	postérieures	
degré d'apertur	non- arrondies	arrondies	non-arrondies	arrondies	
l) brèves longue nasale	es i:	y y:		u u:	
2) brèves longue nasale	e:	ø:		o: ō:	
3) brèves longue nasale	8:	œ õe:		o	
4) brèves longue nasale	es		a a: a:		

3. Remarques.

- 3.1. Les voyelles longues du l'er degré d'aperture /iː/, /yː/, /uː/ sont plus fermées que les voyelles brèves correspondantes respectivement /i/, /y/, /u/.
- 3.2. Les phonèmes /c/ et $/\mathfrak{z}/$ ont des règles de réalisation particulières :
- $/c/ \rightarrow [tf]$ dans tous les cas p. ex. $/ce:r/ \rightarrow [tfe:r]$ (tomber) $\rightarrow [c]$ facultativement

- devant /t/ (C'est le cas pour toutes les formes d'un certain nombre de verbes de (5) (1), dont le radical de base (2) se termine par /ct/).
- p. ex. $/\text{kacts}/ \rightarrow [\text{kat}/\text{ts}]$ ou [kacts] (cacheter).
- devant /n/ (C'est le cas pour pr. ind. 6 et pr. subj. 6 (formes en -/ny/ et -/ny \int /) (3) d'un certain nombre de verbes de (20) et de (22) dont le radical de base se termine respectivement par /c/ et / \mathbf{nc} /.)
- p. ex. /ipocny/ → [ipot∫ny] ou [ipocny] (ils sautent)

 /itrevo:cny/ → [itrevo:t∫ny] ou [itrevo:cny] (ils traversent)
- $/J/ \rightarrow [d3]$ dans tous les cas p. ex. $/Jat/ \rightarrow [d3at]$ (tasse)
 - → [J] facultativement devant /n/ (C'est le cas pour pr. ind. 6 et pr. subj. 6 (formes en -/ny/ et -/nyʃ/) d'un certain nombre de verbes de (21) dont le radical de base se termine par /J/ et de tous les verbes de (23) dont le radical de base se termine par /RJ/.)
- p. ex. /ikã:Jny/ \rightarrow [ikã:d3ny] ou [ikã:Jny] (ils chargent) /icsJny/ \rightarrow [i-fed3ny] ou [i-fsJny] (ils chargent)
 - 3.3. $|s| \rightarrow [\S]$ devant $|\mathring{\mathbb{C}}|$ $\rightarrow [\S]$ ailleurs
- p. ex. /sbro:ci/ → [sbro: fi] (écraser)
- 3.4. Comme en français l'accent d'intensité tombe toujours sur la dernière syllabe.

(1) Cf. II.3.2.

(2) La notion de radical de base sera définie sous II.2.1. note 1.

(3) Cf. II.2.1.

II. Présentation et classification du corpus

1. Voici, à titre d'exemple, la conjugaison complète d'un des verbes du corpus (1) :

	pr. ind.	$pr.\ subj.$	impf. ind.	impf. subj.
Sg.	/tap/	/tap/	/tapœ/	/tapces/
4	/tapa:/	/tapã:∫/	/tape:/	/tapɛ̃:∫/
5	/tapo/	/tapos/	/tapi:/	/tapi:s/
6	(/tape/	(/tapes/	/tapɛ̃:/	/tape:s/
	/tapny/	/tapnys/		
	fut.	cond.	imp.	/tapo/
Sg.	/tapre/	/taprœ/	inf.	/tape/
4	/tapra:/	/tapre:/	p. p.	/tape/
5	/tapro/	/tapri:/	p. pr.	/tapã:/
6	/taprő:/	/tapre:/	(frapp	

- 2. Segmentation morphologique provisoire et critères de classement des données.
- 2.1. Un premier examen du corpus verbal permet d'effectuer une segmentation morphologique provisoire.

(1) A tous les temps personnels il n'y a qu'une seule forme

pour les 3 personnes du singulier.

Les formes de la 2^e personne du singulier ne s'emploient que dans un langage familier et même grossier : ordinairement, on emploie la forme de la 5^e personne pour les 2^e et 5^e personnes. De même il n'y a qu'une seule forme pour le singulier et le pluriel

de l'imp.

Comme cette description ne vise que les formes verbales isolées, nous avons omis les pronoms personnels sujets précédant les formes verbales (excepté à l'imp., à l'inf., au pp. et au ppr.) et les pronoms réfléchis précédant les formes des verbes pronominaux (excepté à l'imp., où ils suivent, et au pp. et au ppr.). Nous en ferons autant pour toutes les autres formes verbales citées dans la suite de cette étude.

Dans tous les verbes on trouve, en position finale des formes, les mêmes séquences phonologiques pour exprimer les mêmes modes, temps et personnes, à savoir :

```
/ã:/
         pour le pr. ind. 4 et le ppr.
10/
                          » 5 et l'imp.
/3/
                             6.
/ny/
/ã:s/
                    pr. subj. 4.
/2[/
                              6.
/ES/
/nv[/
/œ/
               l'impf. ind. sg. (1)
                         » 4 et 6(2).
/EI/
/i:/
/œs/
               l'impf. subj. sg.
                         » 4 et 6 (2).
/ã:s/
/i: [/
                            5.
                le fut. sg.
RE/
Rãi
RO/
                        5.
                     » 6.
RO:
                     cond. sg. (1)
/Rœ/
                            4 et 6(2).
REI/
Ri:/
                            5.
```

Ces séquences phonologiques seront considérées provisoirement comme les désinences exprimant les modes,

⁽¹⁾ Il existe des variantes libres pour ces désinences : à côté des formes citées, généralement usitées — du moins dans les conversations que nous avons eues avec nos informateurs —, on trouve parfois /s:f/ à l'impf. ind. sg. et /ks:f/ au cond. sg.

⁽²⁾ Deux de nos informateurs admettaient, à côté des formes citées, les formes suivantes : /œ:/ à l'impf. ind. 4 et 6; /œ:ʃ/ à l'impf. subj. 4 et 6; /æœ:/ au cond. 4 et 6. Cependant ces formes étaient rejetées par tous les autres informateurs.

temps et personnes en question. En les enlevant aux formes verbales nous obtenons le radical provisoire (p. ex. /tap/-). Cependant, pour beaucoup de verbes, nous obtenons ainsi plusieurs radicaux alternants (1).

```
p. ex. :
/broft + a:/
```

/brost +
$$\tilde{a}$$
:/ /mol + \tilde{a} :/ /kresf + \tilde{a} :/ /broste:j + re/ /mu: + re/ /kresf + re/ /broste:j + ry/ (5) /mol + ry/ (38) /kresf + ry/ (33) (2)

2.2. A l'intérieur de la conjugaison du verbe en question, ces radicaux alternants sont en distribution complémentaire : le radical apparaissant devant la désinence provisoire /aː/ apparaîtra automatiquement devant toutes les autres désinences provisoires à initiale vocalique; le radical apparaissant devant la désinence provisoire /RE/ apparaîtra automatiquement devant toutes les autres désinences provisoires commençant par /R/; le radical apparaissant devant la désinence provisoire /ny/ apparaîtra automatiquement devant la désinence provisoire /nvs/.

Voici deux exemples :

le verbe /Rovji/ (25): le radical provisoire /Rovj/ apparaît devant les désinences provisoires à initiale vocalique : $/\text{rov}j + \tilde{a}:/, /\text{rov}j + o/, /\text{rov}j + \epsilon/, /\text{rov}j + \tilde{a}:\int/, /\text{rov}j + o/$ $\mathfrak{of}/, /\mathfrak{R}\mathfrak{o}\mathfrak{v}\mathfrak{j} + \mathfrak{ef}/, /\mathfrak{R}\mathfrak{o}\mathfrak{v}\mathfrak{j} + \mathfrak{e}/, /\mathfrak{R}\mathfrak{o}\mathfrak{v}\mathfrak{j} + \mathfrak{e}\mathfrak{i}\mathfrak{s}/, /\mathfrak{R}\mathfrak{o}\mathfrak{v}\mathfrak{j} + \mathfrak{i}\mathfrak{s}/,$ $/\text{ROV}j + \text{ce}//, /\text{ROV}j + \tilde{\epsilon}://, /\text{ROV}j + i://; le radical pro$ visoire /Rovi: j/ apparaît devant les désinences provisoires

(1) Nous appellerons « radical de base », le radical qu'on trouve en enlevant aux formes verbales les désinences provisoires à ini-

tiale vocalique.
(2) Pour la traduction des verbes donnés comme exemple et qui figurent dans les listes se trouvant après chaque type de verbe (cf. II.3.2.), nous renvoyons à ces listes au moyen du numéro de la série à laquelle appartient le verbe en question.

commençant par /r/: /rovi:j + re/, /rovi:j + ra/, et devant les désinences provisoires commençant par /n/: /rovi:j + ry/, /rovi:j + ry//;

le verbe /muːr/ (38) : le radical provisoire /mɔl/ apparaît devant les désinences provisoires à initiale vocalique : /mɔl + ãː/, /mɔl + ɔ/, /mɔl + ɛ/, /mɔl + ãːʃ/, /mɔl + ɔʃ/, /mɔl + ɛʃ/, /mɔl + c/, /mɔl + ēː/, /mɔl + iː/, /mɔl + ceʃ/, /mɔl + ēːʃ/, /mɔl + iːʃ/, et devant les désinences provisoires commençant par /n/ : /mɔl + nyʃ/; le radical provisoire /muː/ apparaît devant les désinences provisoires commençant par /r/: /muː + rɛ/, /muː + rai/, /muː + rai

2.3. Ayant adopté le radical unique (p. ex. /tap/ (1) ou les radicaux alternants (p. ex. /broʃt/ — /broʃteːj/ (5) issus de cette segmentation morphologique provisoire, on ne trouve pas de séquences phonologiques pouvant servir de désinences provisoires communes respectivement pour le pr. ind. sg., le pr. subj. sg., l'inf. et le pp. On trouve, entre autres, les formes suivantes :

rad. de base	$radical \ alternant$	$pr.\ ind.$ $sg.$	pr. subj. inf. sg.	p.p.
(1) /tap/		/tap/	/tap/ /tape/	/tape/
(16) /kur/	-	/kur/	/kur/ /kury/	/kury/
(20) /pis/		/pis/	/pis/ /pisi/	/pisi/
(29) /bat/	On a state of the	/ba/	/bat/ /bat/	/baty/
(33)/kres/	/kre:f/	/kre:/	/kre:s/ /kre:s/	/krefy/
(45) /li13/	/lix/	/liː/	/liːj/ /liːʀ/ /liːʃ/	/li:/
(38) / mol/	/mu:/	/mu:/	/muːj/ /muːr/	/moly/

- 2.4. Étant donné II.2.1. et II.2.3., le classement du corpus verbal sera basé sur deux critères :
 - 2.4.1. les alternances du radical,
- 2.4.2. l'aspect des formes du pr. ind. sg. et du pr. subj. sg., de l'inf. et du pp.
- 2.5. Étant donné II.2.2. et II.2.3., il suffit de donner pour chaque verbe les 7 formes suivantes : pr. ind. sg.; pr. subj. sg.; pr. ind. 4 (représentative des formes à désinence à initiale vocalique); pr. ind. 6, forme en /ny/ (représentative du pr. subj. 6, forme en /nyʃ/); fut. sg. (représentative des formes à désinence commençant par /k/); inf.; pp. Ces 7 formes sont appelées « temps primitifs ».

Toutes les autres formes peuvent donc être construites à partir de celles-là.

- 3. Présentation et Classement du corpus.
- 3.1. Selon les critères établis sous II.2.4. les 817 (1) verbes du corpus se répartissent en 61 séries.

Celles-ci peuvent être classées entre elles selon II.2.4.2.

- (I) comprend des verbes dont les formes du pr. ind. sg. et de l'inf. sont identiques respectivement à celle du pr. subj. sg. et à celle du pp. (Séries 1-28).
- (A) comprend des verbes dont cette forme unique de l'inf. et du pp. se termine par /ε/. (Séries 1-15.)
- (B) comprend des verbes dont cette forme unique de l'inf. et du pp. se termine par /y/. (Séries 16-19.)
- (C) comprend des verbes dont cette forme unique de l'inf. et du pp. se termine par /i/. (Séries 20-28.)
 - (1) 4 verbes irréguliers non compris (cf. II.3.3.).

- (II) comprend des verbes dont les formes du pr. ind. sg. et de l'inf. diffèrent respectivement de celle du pr. subj. sg. et de celle du pp. (Séries 29-50.)
- (A) comprend des verbes dont la forme de l'inf. est identique à celle du pr. subj. sg. et dont la forme du pp. diffère de celle du pr. ind. sg. (Séries 29-35; 50 (1).)
- (B) comprend des verbes dont les formes de l'inf. et du pp. diffèrent respectivement de celle du pr. subj. sg. et de celle du pr. ind. sg. (Séries 36-41; 48 (2); 49 (3).)
- (C) comprend des verbes dont la forme de l'inf. diffère de celle du pr. subj. sg. et dont la forme du pp. est identique à celle du pr. ind. sg. (Séries 42-47; 48 (4); 49 (5).)
- (D) comprend un verbe dont les formes de l'inf. et du pp. sont identiques respectivement à celle du pr. subj. sg. et à celle du pr. ind. sg. (Série 50) (6).
- (III) comprend des verbes qui réunissent des caractéristiques de (I) et (II). (Séries 51-61.)
- (A) comprend des verbes dont la forme du pr. ind. sg. diffère de celle du pr. subj. sg. mais dont la forme de l'inf. est identique à celle du pp. (Séries 51-58.)
- (a) comprend des verbes dont cette forme unique de l'inf. et du pp. est identique à celle du pr. ind. sg. (Séries 51-52.)
- (b) comprend des verbes dont cette forme unique de l'inf. et du pp. diffère de celle du pr. ind. sg. (Séries 53-58.)
 - (B) comprend des verbes dont la forme du pr. ind. sg.

⁽¹⁾ Si on adopte la forme /konce/ au pr. ind. sg.

⁽²⁾ Si on adopte la forme /dce/ au pr. ind. sg.
(3) Si on adopte la forme /klojy/ au pp.
(4) Si on adopte la forme /dy/ au pr. ind. sg.
(5) Si on adopte la forme /klo:/ au pp.

⁽⁶⁾ Si on adopte la forme /kony/ au pr. ind. sg.

est identique à celle du pr. subj.sg. mais dont la forme de l'inf. diffère de celle du pp. (Séries 59-61.)

- (a) comprend des verbes dont cette forme unique du pr. ind. sg. et du pr. subj. sg. est identique à celle de l'inf. (Séries 59-60.)
- (b) comprend un verbe dont cette forme unique du pr. ind. sg. et du pr. subj. sg. diffère de celle de l'inf. (Série 61.)
 - 3.2. Voici donc les 61 séries (1):
- (1) pr. ind. sg. pr. subj. sg. pr. ind. 4 pr. ind. 6 (forme en /ny/)

tap tap tapā: tapny

(1) (a) Pour chaque série nous donnerons les temps primitifs d'un verbe-type, une liste exhaustive ou exemplative des verbes appartenant à cette série avec leur traduction française et leur nombre total. Les formes données sont des formes phonologiques. Dans les listes nous présenterons la forme du radical de base. Les listes sont constituées de façon à témoigner aussi complètement que possible des variations attestées dans les radicaux de base relevés.

(b) Toute une série de verbes présentent des préfixes comme /ki/, /di/, /si/, /ks/ etc. se composant d'une consonne suivie d'une voyelle et qui présentent des alternances p. ex.:

/difyzs/ (déchirer/ — /gicyz/ (je déchire) — /gzldifyz/ (je le déchire)

/dimā:ds/ (demander) — /jidmā:t/ (je demande)
/dimsfji/ (méfier) — /jimdimsfi:j/ (je me méfie)
/Rifons/ (ressembler) — /norfonā:/ (nous ressemblons)
/Rifu:Rby/ (essuyer) — /iRifu:Rbs/ (ils essuient)
/sibars/ (étonner) — /jimsysbars/ (je me suis étonné)

Nous ne décrirons pas ces alternances puisqu'elles obéissent à des règles dépassant le cadre de la forme verbale isolée que nous nous sommes proposé d'étudier. L'occurrence d'un alternant ou de l'autre semble liée à l'environnement phonique constitué par la syllabe précédente (généralement un pronom personnel sujet ou objet, ou un pronom réfléchi) et par le phonème suivant immédiatement. Toutefois, la formulation exacte de ces règles exige une étude spécifique. Dans les listes les verbes concernés seront marqués d'un astérisque et ils seront présentés avec l'alternant le plus long.

(c) Dans les listes les verbes pronominaux seront marqués du

signe +.

	fut.	inf.	p.p.	nombre total de
				verbes apparte-
				nant à cette
				série
	tapre	tapε	tapε	113
grip	grimper		karakol	caracoler, tituber
klep	boiter		Jal	geler
gcs	souper		bry:1	brûler
tap	frapper		brāil	branler
korp	couper		sir	cirer
lã:p	boire, lamp	er	Jyr	jurer
spit	éclabousser		fer	ferrer un cheval
but	pousser, bu	ter	afor	se dépêcher,
				arriver en courant
sket	casser			
Rot	marcher		sibar*+	s'étonner
furt	écouter		sito:R*	renverser
ãrbert	embêter		dara	se précipiter sur
kõ:t	compter		raső:r	nettoyer avec soin
pē:t	boire, pinte	r	strim	étrenner
plã:t	planter		fym	fumer
vik	vivre		tum	tomber
ekryk+	s'engouer		sem	semer
brok	sortir bruse	que-	stram	étendre, épar-
	ment	•		piller
atak	attaquer		spo:m	rincer
co:k	pousser		lymsin	traînailler
plő:k	plonger		Jyn	déjeuner
agraf	agrafer		ven	sentir, flairer
corf	chauffer		fon	sembler
diskopes	découper p	ar	tan	énerver, fatiguer
Pob	morceaux			, 0
camos	moisir		dim	dîner

tas	entasser	da:n	damner
p̃̃is	penser	trőm	trembler
dã:s	danser	ſ̃̃ŧm	baver
εfil	enfiler	klaw	clouer
disko:rtyl	débiter, découper éclater (des	py:w	puer
	pierres)	su:w	suer
bendel	causer trop, mar- monner, bavarder	se:w	s'enfuir

Remarques:

- a) Voir (5) remarque a).
- b) Les verbes dont le radical de base se termine par /1/, offrent deux formes pour le fut. sg. (et pour les formes qui sont dérivées de ce temps primitif): à côté de /ɛfilre/, /Jalre/, /bry:lre/ etc., on trouve également /ɛfirre/, /Jarre/, /bry:rre/ etc. (cf. aussi (8) remarque b).

(2)	ty:	s t	yıs	ty:z	ã:	ty:zny
	ty	zre t	yıze	ty:z	3	25
brib od marc dimã bag		mendier fatiguer marauder demander déménager	krev ni:v so:v la:v biz	crever neiger sauver laver courir en tous sens (en par- lant des bêtes)		+ se reposer arroser penser creuser parler
Risty	V	réchauffer	Rifyz*	refuser	etc.	

(3) pwat pwat pwarta: pwatny pwatre pwarte pwarte 8

dispjent	éveiller	tu:Rn	tourner
fort	casser	Ritu:Rn*	retourner
pwart	porter	mwē:Rn	conduire
spwart+	s'emporter	pormwē:rn+	se promener

Remarque: voir (5) remarque d).

(4) ort ort orda: orda: orda: o:dny akward accorder o:rd garder

Remarque: voir (5) remarque d).

(5)	broste:j	broste:j	broftã:	brosterjny
	brosterjre	brofte	brofts	130
klept	boiter		plartr	plâtrer
klapt	bavarde	er, claquer	kofR	coffrer
_	avec le	s souliers	syka	sucrer
bikt	pousser		pwevr	poivrer
klukt	glousse	r	kalm	calmer
nift	fureter		wajm	muer
aft		er incidem-	purtn	accoucher (en
	ment, h	nésiter		parlant d'un
	A.			cheval)
pryst			brakn	se promener
Jost	blesser			sans but, flåner
broft	brosser		kafn	fureter
bect	becque	ter	sosn	être camarade
kact	cachete	r		avec quelqu'un
filt	sonner		tirgn	chercher
pe:lt		e l'esclandre la porte	deka:Rt	écarter (jeu de cartes)
	d'une j	eune fille		
	mère		bward	border

emt	tousseter	larad	larder, frapper
flamt	parler ou bredouille	\mathbf{er}	(de coups de
	du flamand		couteau)
pent	priser	Ebark	embarquer
pint	boire	devoirs	divorcer
bujt	bouillonner	disform	déformer
kajt	rivaliser	kwarn	trompeter
awt	nettoyer un jardin	katu:rn	tourner en tous sens
bisk	rougir de honte	ø:Rl	hurler
vistr	visser	bwerl	gueuler
lystr	cirer	Ritl etc.	brûler, étinceler

Remarques:

a) Les verbes /kost/ (coûter) et /Rosst/ (ôter) peuvent être conjugués entièrement selon (5) :

koste:j koste:j kostā: koste:jny koste:jra kosta kosta

ou bien selon (1), excepté au pr. ind. sg. et au pr. subj. sg.

kos kos kostā kostny kostre koste koste

- b) Voir la remarque après (8).
- c) Voir la remarque après (11).
- d) Les informateurs hésitent devant les verbes /skwarn/ (écorner), /masko:rd/ (secouer un arbre pour faire tomber des fruits, frapper assez violemment) et /ribward/* (reborder): à côté des formes /skwarne:j/, /masko:rde:j/ et /ribwarde:j/ (pr. ind. sg. et pr. subj. sg.) on trouve parfois /skwan/, /masko:rd/ et /ribward/ selon (3) et (4); /masko:rd/ se conjugue parfois entièrement selon (4):

on trouve donc aussi les temps primitifs /masko:dny/ (pr. ind. 6, forme en /ny/) et /masko:dns/ (fut. sg.).

(6)	mariij	mariij	mar		mari:jny
	marijre	marje	mar	Jε	2
mar	j ⁺ se	marier	kõ:fj	confie	r

(7)	cery:w	CERYIW	cerwã:	cery:wny
	cery:wre	CERWE	cerwe	1
CERW	char	ruer		

(8)	tärfel	tärfel		tärflär	tä:felny
	tã:felre	tã: fle		tã: fle	14
fypl pelleter fxpl ciseler de biais (une pierre)		Rufl səfl gö:fl	aller, faire vite souffler gonfler		
kopl rapl+	coupler se rappe	ler	Ē:fl	gonfler piqûre)	(à la suite d'une , enfler
põ:pl pomper zubl sauter dobl doubler fyfl siffler		tā:fl torl	haleter s'accoupler (en par- lant d'une vache)		

Remarques:

a) Les 46 verbes suivants se conjuguent indifféremment selon (5) ou selon (8). En général un même sujet parlant emploie pour le même verbe des formes conjuguées selon (5) et d'autres conjuguées selon (8), p. ex.: pr. ind. sg. /korval/ et /korvle:j/; fut. sg. /kørpalra/ et /kørple:jra/. Il arrive aussi que les informateurs ne sont pas sûrs ou ne s'accordent pas à inclure un de ces verbes dans (5) ou (8).

trupl sauter, danser, drigl glisser s'essouffler

akopl+ Rørpl pørpl amørbl trurbl akarbl ärjärbl rasärbl fetl botl tyrtl sortl kwartl	s'accoupler roter peupler meubler troubler accabler enjamber rassembler fendre (du bois) mettre en bottes boire (assez rapidement) sautiller écarteler, découper	dagl Re:gl avø:gl bosofl Rinifl* arufl Rinovl* nivl ko:vl Ro:vl ato:vl+ ma:vl+ Ja:vl	goudronner régler aveugler gonfler, bour- soufler renifler arriver en courant renouveler niveler creuser ramasser, râbler se mettre à table se fâcher mettre en javelles
bedl modl gadl ekwadl bo:dl bykl sekl distrokl rakl so:kl	(du grès) bavarder, cancaner modeler baver, vomir lier avec une corde déplacer en faisant pivoter chevaucher cercler séparer (noisettes p. ex.) râcler sarcler	pesl Rinasl* epu:sl Ramõ:sl sizl my:zl krwe3l fi:3l	piétiner remettre de l'acier couvrir de pous- sière ramasser ciseler chantonner, mus- eler croiser passer la soirée

Notons encore que les informateurs hésitent parfois devant un des 133 ou des 14 verbes que nous avons classés respectivement sous (5) et sous (8).

b) Les 14 verbes de (8) et les 46 verbes cités plus haut, pour autant qu'ils se conforment à (8), offrent deux formes pour le fut. sg. (et pour les formes qui sont dérivées de ce temps primitif): à côté de /tã:felre/, /ʃypelre/, /rufelre/etc., on trouve également /tã:ferre/, /ʃyperre/, /ruferre/ etc. (cf. aussi (1) remarque b).

(9)	mostyr mostyrre	mostyr mostre	mostr mostr	
most resk			ērtr rērtr	entrer rentrer
(10)	me∫in me∫in r e	me∫in me∫ne	mejnä: mejne	me∫inny 2
me∫n	glaner, ra	amasser	rame∫n	rassembler
(11)	li:ver li:verre	li:ver li:vre	li:vrã: li:vrɛ	li:verny 3
kalib	R mesurer	ãikr	ancrer	live livrer

Remarque: Ces 3 verbes se conjuguent aussi selon (5): à côté des temps primitifs donnés ci-dessus, on trouve donc: /livre:j/ pour le pr. ind. sg. et le pr. subj. sg., /livre:jny/ pour le pr. ind. 6, forme en /ny/, et /livre:jre/ pour le fut. sg.

(12)	duf	duf	duvjā:	duvny
	duvre	duvje	duvje	5
duvj kuvj rask	uvj	ouvrir couvrir couvrir	askuvj diskuvj	couvrir découvrir
(13)	∫ø:f	∫ø≀f	∫ovã:	ſøːvny
	∫ø:vre	∫ovε	∫ove	2
Jov		brosser	kov	couver

Remarque: L'alternance du radical /o/-/ø:/ est facultative: à côté des temps primitifs donnés ci-dessus, on trouve aussi: /ʃof/ pour le pr. ind. sg. et le pr. subj. sg., /ʃovny/ pour le pr. ind. 6, forme en /ny/, et /ʃovnɛ/ pour le fut. sg.

(14)	dimø:r	2	dimø:R	dimœ	rã:	dimø:nny
	dimø::	RRE	dimære	dimœ	RE	1
dimœ	R	deme	ırer			
(15)	don		dən	doná		_
				dnã		
	dorre		done	done	3	1
			dne	dne (
don (1)	donne	r			
(16)	kur		kur	kurã	I	kurny
	kurre		kury	kury		2
askr	ор	accrou	ıpir	kur	couri	r
(17)	was		was	wazā		wazny
	wazre		wazy	wazy		1
waz		oser				
(18)	dwa:m	1	dwa:m	dwa:R	mã:	dwa:mny
	dwa:m	IRE	dwa: Rmy	dwar	.my	1
dwa	RM	dormi	r			
	rm sjef		r sjef	sjer	vã:	sjevny
	sjef			sjer sjer		sjevny 2

⁽¹⁾ Verbe défectif: il n'y a pas de formes en /ny/ et en /nyf/. Nous ne décrirons pas l'alternance du radical facultative /dɔn/ -/dn/, puisqu'elle semble obéir aux mêmes règles que les préfixes mentionnés sous II.3.2. note 1 b.

_	ois oisre	pis pisi	pisā: pisi	pisny 127	
we:t pis	garder pincer	, surveiller	ba:f stric	bâcher jeter de l'eau à petits jets, asperger, gicler; sortir en jets (pour l'eau)	
sys	sucer		рес	pécher	
mus	entrer		рэс	sauter	
CES	chasse	r	sac	tirer, traîner	
splos	écosse	r	ku:c+	se coucher	
kas	casser		espe:c	empêcher	
VOIS	voûter	•	sbroic	écraser	
blö:s	titube	r, bercer	trēic	couper, trancher	
kl̃:s+	penche	er	astãic	dresser, étançonner	
Ragrã	s+ attend	lre, espérer	lin	viser	
	impati	iemment	mun	manger	
pi∫	uriner		sen	tuer, frapper	
bu∫	frappe	r, boucher	spron	éternuer (en par-	
pεſ	pêcher			lant d'une bête)	
krof	croque	er	an	mordre	
banda		(des noix)	fuj	bêcher	
asko:f	march	er à grands	paj	payer	
	pas, e	njamber	etc.	arracher	
(21)	wac	wac	wajã	: wajny	
,	wajre	waji	waji	31	

(21)	wac	wac	wa	.ã:	wajny
7	wajre	waji	wa	ŗi	31
wird	vider à	fond	arej	enrage	er
bai:3	briser				
pu:3	puiser		loj	loger	
borg	baiser		waj	parier	
mesbri	ij casser,	détruire,	plő:J	plonge	er

	abîmer		Ţ.ãv	venger
Refyj+	réfugier		kāij	changer
buj	bouger, m	ouvoir	etc.	
(22) po		port	porn	
po	tre	po:Rti	porat	i 4
po:Rt	partager		trevo:rc	traverser
so:Rt			spo:Rn	épargner
(23) to:	c	toic	to:RJ	ă: to:jny
to	Jre	to:RJi	to:RJ	i 3
cerj ch	arger to	ı r j traîı	ner a	asto:RJ déranger
(24) Rã	cirj	rā:ci:j	Rãicã	i: Rã:ci:jny
Rã	ci:jre	Rãici	rã:ci	14
RAVJERS	renverser		ERC	traîner à terre
Rivjers*	renverser		forc	fourcher
[war]	écorcher		twarc	tordre
Ramf	commenc	er à	Rãic	faire pivoter un
	bouger to	ut d'un		charriot
	coup			
frymz	frémir		pyrJ	purger
tam3	tamiser		gwarj	boire
Raw3	affûter		fwarj	forger
(25) Ro	v i:j	roviij	Rovja	
RO	vi:jre	rovji	rovji	59
strupj	estropier			se méfier
spεрj	grignoter, rapiner			
	s'accroup	ir	ROVj	oublier
frapj	bouger		nervj	nager

∫о:рј сã:рј		chatouiller pâturer, picorer dans les champs	grysj dispesj	grincer écarteler, dépecer
	turbj	tourbillonner	sersj	importuner quel- qu'un avec des questions
	diswe:bj	déshabituer, tirer d'embarras	korsj	se fâcher
	Jã :bj	gambiller	sm̃isj	donner des semences
	bry:tj	marmonner, répri- mander	kõisj	conseiller
	vortj	emballer	skorj	fouetter
	o:Rtj	frotter avec des	Jerrj	éprouver des
		orties		goûts et des
				envies bizarres
	karrtj	déplacer une pierre	Joimj	couver (feu)
		d'un quart de tour		
	spõ:tj	casser la pointe de quelque chose, épointer	sēːmj	aiguiser
	stydj	étudier	manj	manipuler
	me:dj	frictionner, masser,	Rawj	tisonner
		remédier		
	maroidj	menacer	ĩ:wj	piquer (en par-
	kekj	chatouiller		lant d'un insecte),
	krä:kj	bouger		aiguillonner
	wɛ̃:kj	crier, geindre	etc.	
	begj	bégayer		
	rēigj	déchaumer		
	(26) spi	irj spirj	spijār	spi:jny
		ijre spiji	spiji	11
	spij	briser	prij	prier
	~ [~]		1 3	1

trij disbij abij ⁺ gaspij myltij	s'habille gaspiller	er	krij fij aproprij strij	crier se fier approprier nettoyer, étriller, dépouiller
(27)	nerj	nerj	nejā:	ne:jny
	nerjas	neji	neji	3
nej+	se noyer	wej	veiller pla	ej plier
(28)	roj	ro:j	rojā:	ro:jny
	rojre	roji	roji	11
Roj noj loj soj evoj anoj aspoj	tracer u nier lier scier envoyer ennuyer appuyer	,	broj é aroj e	eayer (en parlant des poissons) ecraser entamer un labour ayer (une glissoire)
(29)	ba	bat	batã:	batny
	batre	bat	baty	5
fut met apara	ficher mettre appara	ître	2000	entir
(30)	ku	kut	kudã:	kudny
	kudre	kut	kudy	23
kud	cueillir		fë:d	fendre
mod	traire		pë:d	pendre
tõ:d	tondre		plë:d	plaindre
jõid	joindre		distë:d	éteindre

RESPÕ:d répondr Ritõ:d* ciseler RĒ:d rendre		etc.	endre adre
(31) pje pjedre		pjendā: pjendy	pjedny 2
pjsmd perdre		sitward* to	rdre
(32) kø: kø:zre		kozã: kozy	kø:zny 1
kəz coudre			
(33) kre: kre:∫rs		kre∫ã: kre∫y	kre:fny
kref grandir	, croître		
(34) vœ vjere	vø:j vø:j	vejā: vejy	vø:jny 1
vej voir			
(35) prē: pydre	prē:t prē:t	pyrdã: pri	pydny 3
pyrd prendre	kő:pyrd	comprendre ap	yrd apprendre
(36) ce: ce:jre	ceːj ceːĸ	сеја: сеју	ce:jny 1
cej tomber			
(37)	∫ø:j ∫ø:r	ſojā: ſojy	∫ø:jny 1
foj secouer			

(38)	mu:	mu:j	məlã:	molny
	mu:RE	mu:R	moly	2
mol	moudre	ba	ol bou	illir
(39)	põ:	pő:j	ponã:	ponny
	põire	pő:R	pony	1
pon	pondre (1)		
(40)	krwe	krwej	krwejā:	krwejny
	krwere	krwe:r	krwejy	1
krws	ej croire			
(41)	bws	bwej	bevã:	bevny
	bwere	bwair	bevy	1
bev	boire			
(42)	sir	si:j	sijā:	si:jny
	Si:RE	sir	si:	3
sij	suivre Risi	j* recevoir	cij	chier
(43)	skri	skri:j	skrijā:	skri:jny
	skri:re	skri:r	skri	3
diz	dire (2)	rij rire	skrij	écrire
(44)	bre	bre:j	brejã:	breiny
	bre:re	bre:r	bre:	1
hnai	nlouror			

⁽¹⁾ Verbe défectif: il n'y a pas de formes pour les 4° et 5° personnes. Comme temps primitif nous avons donné le ppr. au lieu du pr. ind. 4.
(2) Ce verbe présente une autre alternance du radical, à savoir /di3/ — /3/. Nous ne la décrirons pas, puisqu'elle semble obéir aux mêmes règles que les préfixes mentionnés sous II.3.3. note 1b.

brej pleurer

(45)	ky:	ky:j	ky:3ã:	ky:3ny
	ky:RE	ky:R	ky:	8
li:3 te:3 ⁺ ple:3 ky:3	plaire		kədy:3 co	étruire onduire uire eluire
(46)	plu: plu:re	plu:j plu:r	plo v ã: plu:	plo vny l
plov	pleuvoir	(1)		
(47)	fe: fra	fe:j fε	fjā: fe:	fe:jny
fj	faire			
(48)	dy dœ	dyj	dvã:	_
	dvre	dvy divy	dy	1
dv	devoir (2)			
(49)	klo: klo:rs	klo:j klo:r	klojã: (klo: (klojy	klo:jny 1
kloj	fermer			

⁽¹⁾ Verbe défectif: il n'y a pas de forme pour l'imp.
(2) Verbe défectif: il n'y a pas de formes pour le pr. ind. 6 et le pr. subj. 6, formes en /ny/ et en /nyʃ/. Nous ne décrirons pas l'alternance du radical /div/ — /dv/ puisqu'elle semble obéir aux mêmes règles que les préfixes mentionnés sous II.3.3. note lb.

(50) (kon (kon	у	kənə∫	kon∫ã	kənə∫ny
	io ly∫rε	konof	kəny	1
	connaît			
(51) poli		polif poli	pəli∫ã pəli	poli∫ny 97
partif asotif	souffri	er	jemi∫ ereni∫	gémir rouiller
ele:di∫ ∫ã:di∫	enlaidi chauffe blanch	er	jani∫ py:ni∫	jaunir punir
blã:ki∫ lã:gi∫ trã:si∫	langui		siklaji∫* k ryw i∫	se crevasser, se rétrécir devenir humide,
onaisij		ent, fébri-	any wij	humidifier
rabjazi∫ gro∫i∫	embell grossir		prysti∫ ẽ:pli∫	pétrir remplir
mwe:zif+ racicif	se fâch se rata		me:grif me:strif	
sscif Rojif	sécher rougir		apo:vRif+ sufRif	souffrir
polif pa:lif	polir pâlir dureir		alu:Rdif	
dœrif florif rape:rif	fleurir fraîchi	r	<pre>raku:rsif alo:rJif sitjernif*</pre>	élargir
mø:Rif Ramwɛ̃:Rif	mûrir		etc.	Continue
(52) { fer; fire	у	feryf fi:r	feryſä	ă: fery∫ny

	fery re firre	fery	fery	1
fery	arrach	er de la p	ierre avec un bu	urin (1)
(53)	le:	leːj	lejā:	le:jny
	lerre	leji	leji	1
lej	laisser			
(54)	mē:	mē:t	mē:tā:	më:tny
	më:tre	mɛ̃:ti	m ɛ̃ :ti	1
mē:t	menti	r		
(55)	Aoi	vo:j	valā:	valny
	VOIRE	valy	valy	2
val	valoir	(2)	fal fal	loir (2)
(56)	₹ã	ven	vinā: vnā:	venny 3
	veire	viny	viny (3)	3
		vny	(vny	
vin	venir	sovin+	se souvenir	tin tenir
(57)	pu	puj	plā:	polny (4)
	pure	ply	ply	1
pl	pouvo	ir (5)		

(1) En considérant la forme /fi: z/ du pr. ind. sg. et du pr.

subj. sg., (52) appartient à (I).

(2) Verbe défectif : il n'y a pas de formes pour l'imp. et pour les 4e et 5e personnes. Comme temps primitif nous avons donné le ppr. au lieu du pr. ind. 4.

(3) Nous ne décrirons pas l'alternance du radical /vin/ — /vn/ puisqu'elle semble obéir aux mêmes règles que les préfixes mentionnés sous II.3.3. note 1b.

(4) Tous les informateurs n'admettent pas les formes en /ny/ et en /nyf/ du pr. ind. 6 et du pr. subj. 6.

(5) Verbe défectif : il n'y a pas de forme pour l'imp.

3.3. Les 4 verbes suivants seront considérés comme irréguliers parce qu'ils ne présentent pas toutes les caractéristiques générales reconnues aux autres verbes : la désinence provisoire /ɛ/ du pr. ind. 6 (cf. II.2.1) n'est pas toujours adoptée (3); un de ces 4 verbes présente, au lieu d'une seule forme pour les 3 personnes du sg. (cf. II.1. note 1), une forme pour la 1e personne du pr. ind. et une autre forme pour les 2e et 3e personnes du pr. ind.; finalement, ces 4 verbes ne présentent pas 7 temps primitifs (cf. II.2.5): à l'intérieur de leur conjugaison respective, les différents radicaux alternants ne sont donc pas en distribution complémentaire.

Pour ces 4 verbes nous donnerons donc : une ou deux

⁽¹⁾ Voir p. 34 note 4. (2) Voir p. 31 note 1.

⁽³⁾ Toutes les autres désinences provisoires sont adoptées.

formes (selon le cas) pour le pr. ind. sg.; le pr. subj. sg.; le pr. ind. 4 (représentative du pr. ind. 5); le pr. subj. 4 (représentative du pr. subj. 5 et 6); l'impf. ind. sg. (représentative de toutes les autres formes de l'impf. ind. et de l'impf. subj.); le pr. ind. 6, forme en /ny/; le pr. subj. 6, forme en /nyf/; le fut. sg. (représentative de toutes les autres formes du fut. et du cond.); l'imp.; le ppr.; l'inf.; le pp.

(62)	pr. ind.	pr. subj. fu	t. sg.	impf. ind. sg.
sg.	νa	vaj	i:RE	alœ
4	alã:	4 alã:∫	imp.	ppr.
6	VÕI	,	alo	alãr
6	_	6 —	inf.	pp.
(/ ny /)		(/ ny ʃ/)	ale	sti: (aller)
(63)	ser	sø:j	SOIRE	savœ
	savā: save	sojãː∫	sojo	sojār
	savny	søːjny∫	sawe	sø: (savoir)
(64)	a	ø:j	OIRE	avœ
	avā: õ:	ojãı∫	әјә	əjär
	-	ø:jny∫	awe	jø: (avoir)
(65)	sg. 1 $2 + 3$	sy sg. sø:j e estä: 4 sojä:f sejä:f	SE1	re estœ
	4	estār 4 sojārs	sej	o sejār
	6	sõi — 6 —	jes	sti: (être)
	(/ ny /)	(/ ny ʃ/)		

III. Essai de description

0. Nous maintenons la segmentation morphologique effectuée sous II.2.1. Il en résulte pour la plupart des temps, modes et personnes une série de désinences identiques pour tous les verbes (1). Il en résulte aussi, pour la plupart des verbes, plusieurs radicaux alternants.

La majorité de ces alternances du radical ont pu être décrites de la façon suivante : comme ils sont en distribution complémentaire, les 2 radicaux alternants sont considérés comme des allomorphes d'un même morphème lexical. L'alternance en question est décrite alors au moyen des règles de représentation d'un ou de plusieurs morphophonèmes de ce morphème lexical. P. ex. : l'alternance du radical /Rovi;j/-/Rovj/ (cf. II.3.2.) (25). Les deux radicaux alternants sont en distribution complémentaire :

/ROVj/ se trouve devant /V/ /ROVirj/ se trouve devant /R/, /n/ et /#/.

Ils sont considérés comme des allomorphes du même morphème lexical °ROVj. L'alternance /j/-/irj/ est décrite au moyen d'une règle de représentation de °j, à savoir [3] (cf. III.1.3.).

Six de ces règles de représentation ([1][3][4][5][6][9]) (cf. III.1.1./1.2./1.3.) expriment une neutralisation de l'opposition entre deux ou plusieurs segments phonologiques (cf. 0.3.).

Dans six autres cas ([10][14][15][16][17][18]) (cf. III.1.4./1.6./1.7.), il s'agit d'une règle de représentation d'un morphophonème spécial (cf. 0.3.).

⁽¹⁾ Sous III.2. nous présenterons les autres désinences (c'està-dire celles du pr. ind. sg., du pr. subj. sg., de l'inf. et du pp. Nous y présenterons aussi le système des morphèmes grammaticaux.

Dans trois cas ([11][12][13]) (cf. III.1.5.), la règle de représentation exprime que le morphophonème concerné est représenté par deux phonèmes : dans certains contextes définis arbitrairement au niveau morphophonologique, il est représenté par un phonème qui constitue aussi la représentation directe d'un autre morphophonème ; dans les autres contextes, il est représenté directement.

p. ex.
$${}^{o}u: \rightarrow / \mathfrak{d}/ \text{ devant } {}^{o}(C)V \text{ et } {}^{o}(C)n$$

 $\rightarrow / \mathfrak{u}: / \text{ ailleurs}$ [11]
 ${}^{o}\mathfrak{d} \rightarrow / \mathfrak{d}/$

Pour un nombre restreint de séries, ces alternances du radical n'ont pas pu être décrites comme ci-dessus. Dans ces cas, pour ne pas trop encombrer la description (1), il faudra établir pour chaque verbe deux ou plusieurs morphèmes lexicaux alternants, chaque radical alternant étant alors la représentation d'un morphème lexical différent. Soit schématiquement :

2 morphèmes lexicaux alternants 2 radicaux alternants

$$\begin{array}{ccc} {}^{o}abc & \rightarrow & /abc/ \\ {}^{o}abc' & \rightarrow & /abc'/ \end{array}$$

A part cela ces verbes se conforment quasi totalement aux règles énoncées pour le reste du corpus. Il s'agit des séries (12), (15), (34), (35), (41), (47), (48), (50), (56), (57) et (58). Nous les écartons du corpus verbal ainsi que (62), (63), (64) et (65) (cf. II.3.3.).

⁽¹⁾ Il y a toujours moyen d'établir des règles de représentation permettant de décrire ces alternances à partir d'un seul morphème lexical. Comme les séries en question ne contiennent généralement qu'un seul verbe, la complexité de ces règles ne serait pas compensée par une économie dans la description.

1. Les morphèmes lexicaux.

1.1. Les séries (2), (4), (13), (17), (19), (21), (23), (30), (31) et (32) présentent, devant /#/, un radical se terminant par une consonne sourde; dans les autres contextes (c'est-à-dire devant /V/, devant /R/ et devant /n/), nous trouvons un radical se terminant par la consonne sonore ayant le même point et le même mode d'articulation. Ces 2 radicaux alternants de chaque série sont considérés comme des allomorphes d'un seul morphème lexical se terminant par °C, à savoir : °ty:z(2); °o:Rd (4)(1); $\circ f \varnothing_{\nabla} (13) (2)$; $\circ_{\text{waz}} (17)$; $\circ_{\text{sjerv}} (19) (1)$; $\circ_{\text{waj}} (21)$; $\circ_{\text{to:rj}}$ (23) (1); $^{\circ}$ kud (30); $^{\circ}$ pjerd (31) (1); $^{\circ}$ k \emptyset z (32) (2). Comme /C/ ne se trouve jamais devant / #/, nous considérons que l'opposition phonologique /C/-/C/ est neutralisée dans cette position. Cela nous permet de décrire l'alternance en question au moyen d'une règle de représentation de °C:

$$\begin{array}{ccc} {}^{\circ} \overset{\bullet}{\mathbf{C}} & \rightarrow / \overset{\bullet}{\mathbf{C}} / \text{ devant } {}^{\circ} \ \# \ (3) & [1] \\ & \rightarrow / \overset{\bullet}{\mathbf{C}} / \text{ ailleurs} \\ \end{array}$$

1.2. Les séries (3), (4), (18), (19), (22), (23) et (31) présentent, devant /V/, un radical se terminant par /RC/; devant / # / et /C/, nous trouvons un radical se terminant par $/\infty C/$.

Il s'agit de nouveau d'allomorphes d'un seul morphème lexical se terminant toujours par orC : opwart (3); oo:rd (4) (4); odwa:rm (18); osjerv (19) (4); opo:rt (22); otorri (23) (4); opierd (31) (4). Comme les séquences */RC#/ et */RCC/ n'existent pas, on peut dire que or

⁽¹⁾ Pour l'alternance /B/ — /∞/, voir III.1.2.
(2) Pour l'alternance /3/ — /\$\varphi\$!/, voir III.1.6.
(3) En fait, °\$\varphi\$ → /\$\varphi\$/ devant les morphèmes grammaticaux °\$\varphi\$ + ∞ (pr. ind. sg. et pr. subj. sg.) et °\$\varphi\$ (inf.) (cf. III.2.). Cependant un morphème « zéro » ne change pas l'environnement °#.
(4) Pour l'alternance /\$\varphi\$/ / - /\$\varphi\$/, voir III.1.1.

est nécessairement représenté par $/\infty$ / devant °C # et °CC, de sorte que l'alternance en question peut être décrite au moyen d'une règle de représentation de °R :

$${}^{\circ}\mathbf{R} \rightarrow /\infty/ \text{ devant } {}^{\circ}\mathbf{C} \# (1) \text{ et } {}^{\circ}\mathbf{CC}$$
 [2] (2) $\rightarrow /\mathbf{R}/ \text{ ailleurs}$

1.3. Les séries 6 et 25; 7; 8; 9; 10; 11 présentent, devant /V/, un radical se terminant respectivement par /Cj/; /Cw/; /Cl/; /tr/; /fn/; /C¹r/; devant /#/ et /C/ nous trouvons un radical se terminant respectivement par /Cirj/; /Cyrw/; /Cɛl/; /tyr/; /fin/; /C¹ɛr/.

Nous posons les morphèmes lexicaux suivants :
omarj (6); oroit (25); ocerw (7); otä:fl (8); omostr (9);
omejn (10); olivr (11). Le fait que, dans le corpus, les séquences */Cj #/; */CjC/; */Cw #/; */CwC/; */Cl #/;
*/ClC/; */Cr #/; */CrC/; */Cn #/; */CnC/ n'existent pas, nous permet de décrire les alternances en question par les règles de représentation suivantes (1):

(1) Les contextes où °# intervient ne sont pas modifiés par l'adjonction des morphèmes grammaticaux °∞ + ∞ (pr. ind. sg. et pr. subj. sg.) et °∞ (inf.) (cf. III.2.).

(2) [2] ne donne pas toutes les représentations de °R. On y ajoutera d'autres qui sont nécessaires pour la description des alternances du radical de (9) et (11) (cf. III.1.3.).

$${}^{\circ}\mathbf{R} \rightarrow /\epsilon\mathbf{R}/$$
 dans ${}^{\circ}\mathbf{C}^{1}$ — # et ${}^{\circ}\mathbf{C}^{1}$ — C
 $\rightarrow /\mathbf{y}\mathbf{R}/$ dans ${}^{\circ}\mathbf{t}$ — # et ${}^{\circ}\mathbf{t}$ — C [7]
 $\rightarrow /\mathbf{R}/$ ailleurs

Nous avons vu sous III.1.2. que ${}^{\circ}\mathbf{R}$ peut aussi être représenté par ${\infty}$ (selon [2]). Nous devons donc combiner [2] et [7] :

$${}^{\circ}\mathbf{R} \rightarrow /\epsilon\mathbf{R}/$$
 dans ${}^{\circ}\mathbf{C}^{1}$ — # et ${}^{\circ}\mathbf{C}^{1}$ — \mathbf{C}
 $\rightarrow /\mathbf{y}\mathbf{R}/$ dans ${}^{\circ}\mathbf{t}$ — # et ${}^{\circ}\mathbf{t}$ — \mathbf{C}
 $\rightarrow /\infty/$ devant ${}^{\circ}\mathbf{C}$ # et ${}^{\circ}\mathbf{C}\mathbf{C}$
 $\rightarrow /\mathbf{R}/$ ailleurs

Il reste alors un problème pour certains verbes de (8) dont le morphème lexical se termine par ${}^{\circ}\mathbf{R}\mathbf{l}$. Devant les morphèmes grammaticaux du pr. ind. sg. et du pr. subj. sg. $({}^{\circ}\infty + \infty)$, du fut. et du cond. (p. ex. ${}^{\circ}\mathbf{R}\mathbf{g}$), et du pr. ind. 6 (${}^{\circ}\mathbf{n}\mathbf{y}$) et du pr. subj. 6 (${}^{\circ}\mathbf{n}\mathbf{y}\mathbf{f}$) (1), les morphophonèmes ${}^{\circ}\mathbf{R}$ et ${}^{\circ}\mathbf{l}$ se trouvent tous les deux dans les conditions requises pour leur représentation indirecte, ce qui donnerait des formes impossibles :

p. ex. (8)
$${}^{\text{o}}$$
torl + ∞ + ∞ \rightarrow */to ∞ sl/ (selon [5] et [8]) ${}^{\text{o}}$ torl + rõ: \rightarrow */to ∞ slrõ:/ (id.) ${}^{\text{o}}$ torl + ny \rightarrow */to ∞ slny/ (id.)

Pour remédier à cette confusion, nous limiterons les contextes dans lesquels ${}^{\circ}\mathbf{R} \to /\infty/$. Cela est possible grâce au fait que les morphèmes lexicaux des séries qui présentent l'alternance $/\mathbf{R}/ - /\infty/$ ne se terminent jamais par ${}^{\circ}\mathbf{R}$ l. Nous pouvons donc dire que ${}^{\circ}\mathbf{R} \to /\infty/$ devant ${}^{\circ}\mathbf{C}^{2} \oplus$ et ${}^{\circ}\mathbf{C}^{2}\mathbf{C}$.

Voici donc la règle de représentation définitive de °R:

$${}^{\circ}\mathbb{R} \rightarrow /\epsilon\mathbb{R}/$$
 dans ${}^{\circ}\mathbb{C}^{1}$ — # et ${}^{\circ}\mathbb{C}^{1}$ — \mathbb{C}
 $\rightarrow /y\mathbb{R}/$ dans ${}^{\circ}\mathbf{t}$ — # et ${}^{\circ}\mathbf{t}$ — \mathbb{C}

⁽¹⁾ Cf. III.2.

$$\rightarrow /\infty/$$
 devant ${}^{\circ}C^{2} \#$ et ${}^{\circ}C^{2}C$ [9] (1) $\rightarrow /\mathbb{R}/$ ailleurs

1.4. Les séries (36), (37), (38), (39), (40), (42), (43), (44), (45), (46), (49), (53) et (55) présentent, devant |V| (c'està-dire au pr. ind. 4, 5 et 6 et au pr. subj. 4, 5 et 6 ; à l'impf. ind. et à l'impf. subj. ; à l'imp. ; au ppr. ; au pp. ; à l'inf.) et devant |n| (c'est-à-dire au pr. ind. 6 et au pr. subj. 6, formes en |ny| et |ny|, un radical se terminant par |C| ou |S|; dans les autres contextes, c'est-à-dire devant |R| (au fut. et au cond. ; à l'inf.), devant |j| (au pr. subj. sg.) et devant |#| (au pr. ind. sg.; au pp.), cette consonne ou cette semi-voyelle est absente. Précisons tout d'abord qu'au pr. ind. sg., on ajoute les morphèmes grammaticaux |m| et |m| subj. sg. |m| |m| l'inf. |m| (sauf (53) et (55)), au pp. |m| o, oy ou oi. Pour les autres temps, modes et personnes, nous avons maintenu les désinences provisoires (cf. III.2.).

Comme morphème lexical nous posons une forme spéciale se terminant par une consonne ou une semi-voyelle auxquelles nous attribuons un élément spécial non-segmental (symbolisé par des parenthèses entourant les morphophonèmes en question): ${}^{\circ}\mathbf{cE}(\mathbf{j})$ (36) (2); ${}^{\circ}\mathbf{\mathcal{D}}(\mathbf{j})$ (37) (2); ${}^{\circ}\mathbf{mu}$:(1) (38) (3); ${}^{\circ}\mathbf{po}$:(n) (39) (3); ${}^{\circ}\mathbf{krwe}(\mathbf{j})$ (40) (4); ${}^{\circ}\mathbf{sI}(\mathbf{j})$ (42) (2); ${}^{\circ}\mathbf{skrI}(\mathbf{j})$ (43) (2); ${}^{\circ}\mathbf{brE}(\mathbf{j})$ (44) (2); ${}^{\circ}\mathbf{ky}$:(3) (45) (5); ${}^{\circ}\mathbf{plu}$:(\mathbf{v}) (46) (3); ${}^{\circ}\mathbf{klO}(\mathbf{j})$ (49) (2); ${}^{\circ}\mathbf{lE}(\mathbf{j})$ (53) (2); ${}^{\circ}\mathbf{vo}$:(1) (55) (3).

Les consonnes et semi-voyelles affectées de cet élément

(3) Pour les alternances /ɔ/ — /u:/, /ɔ/ — /ō:/, /a/ — /o:/, voir III.1.5.

^{(1) [9]} remplace donc [2], [7] et [8]. (2) Pour les alternances /ɛ/ — /e:/, /ɔ/ — /ø:/, /i/ — /i:/, /ɔ/ — /o:/, voir III.1.6.

⁽⁴⁾ La forme de l'inf. /krwe:r/ est écartée du corpus.

⁽⁵⁾ La deuxième forme du pr. subj. sg. /ky: ʃ/ est écartée du corpus.

sont donc des morphophonèmes spéciaux (1), ayant tous la même règle de représentation :

$$o(C)$$
 et $o(S) \rightarrow /\infty/$ devant o_R et o_S [10] \rightarrow resp. $/C/$ et $/S/$ ailleurs

Cette règle décrit l'alternance que nous étudions ici.

Remarquons qu'au pr. ind. sg. (pour toutes les séries en question) et au pp. (seulement pour (42), (43), (44), (45), (46) et (49)), l'effacement des morphophonèmes finals du morphème lexical est assuré par le morphème grammatical of (cf. III.2.2.1. et III.2.6.) (2).

- 1.5. Les séries (38), (46), (39) et (55) présentent, devant /V/ (c'est-à-dire au pr. ind. 4, 5 et 6, et au pr. subj. 4, 5 et 6; à l'impf. ind. et à l'impf. subj.; au ppr. et au pp.; à l'imp.; à l'inf.) et devant /n/ (c'est-à-dire au pr. ind. 6 et au pr. subj. 6, formes en /ny/ et /nyf/), les radicaux respectivement /mol/, /plov/, /pon/ et /val/; dans les autres contextes, c'est-à-dire devant /n/ (au fut. et au cond.; à l'inf.), devant /n/ (au pr. subj. sg.) et devant /n/
- (1) Ces alternances ne peuvent pas être décrites sans avoir recours à un élément spécial. En effet, on ne peut pas dire que oj, ol, on, oz, ov sont toujours représentés par /co/ devant or. On trouve p. ex. obri: 3 + re /bri: 3re/; or Ej + re /ne: jre/ (avec l'alternance /e/ -/e:/ cf. III.1.6.); or karakol + re /karakolre/; oral + re /ralre/; oralre/; or

(2) Le morphème grammatical °∞ du présent, qui s'intercale entre le morphème lexical et les morphèmes grammaticaux °¢ et °∫ (resp. indicatif et subjonctif) (cf. III.2.1. et III.2.2.), ne modifie pas le contexte « devant °∫ » ni n'empêche le fonctionne-

ment de o⊄.

(au pr. ind. sg.; au pp.), on trouve respectivement /mu:/, /plu:/, /pō:/ et /vo:/.

Considérons d'abord les morphèmes grammaticaux. Au pr. ind. sg. : $^{\circ}\infty + \varphi$; au pr. subj. sg. : $^{\circ}\infty + \int$; à l'inf. : $^{\circ}\mathbf{R}$ (38), (39), (46) et $^{\circ}\mathbf{y}$ (55); au pp. : $^{\circ}\mathbf{y}$ (38), (39), (55) et $^{\circ}\varphi$ (46); pour les autres temps, modes et personnes : les désinences provisoires (cf. III.2.).

Sous III.1.4. nous avons déjà décrit les alternances $|\mathbf{C}| - |\infty|$ et $|\mathbf{S}| - |\infty|$. On constate qu'elles sont en rapport avec les alternances étudiées ici : dans les contextes, où $|\mathbf{C}|$ et $|\mathbf{S}|$ sont présentes, nous trouvons les voyelles $|\mathbf{a}|$ (38), (39), (46) et $|\mathbf{a}|$ (55); là où $|\mathbf{C}|$ et $|\mathbf{S}|$ sont absentes nous trouvons $|\mathbf{u}|$ (38), (46), $|\mathbf{\tilde{o}}|$ (39) et $|\mathbf{o}|$ (55).

Nous avons déjà posé les morphèmes lexicaux (cf. III.1.4.) : ${}^{\circ}$ mur(l) (38) ; ${}^{\circ}$ pōr(n) (39) ; ${}^{\circ}$ plur(v) (46) ; ${}^{\circ}$ vor(l) (55).

Grâce à la morphophonologie nous pouvons considérer les phonèmes alternants /ɔ/ et /uː/; /a/ et /oː/; /ɔ/ et /ōː/ comme les représentations d'un même morphophonème resp. ouː; ooː; ooː. En effet, au niveau morphophonologique nous pouvons définir arbitrairement les contextes dans lesquels les morphophonèmes ouː; ooː; ooː sont représentés indirectement par resp. /ɔ/; /a/; /ɔ/.

Voici les règles de représentation :

$$\begin{array}{llll} ^{o}ur \rightarrow /o/ & devant \ ^{o}(C)V \ et \ ^{o}(C)n & [11] \\ \rightarrow /ur/ & ailleurs & \\ ^{o}or \rightarrow /a/ & devant \ ^{o}(C)V \ et \ ^{o}(C)n & [12] \\ \rightarrow /or/ & ailleurs & \\ ^{o}or \rightarrow /o/ & devant \ ^{o}(C)V \ et \ ^{o}(C)n & \\ \rightarrow /or/ & ailleurs & [13] & \end{array}$$

1.6. Les séries suivantes présentent une alternance de la voyelle précédant le dernier morphophonème du morphème lexical :

```
|\mathfrak{o}| — |\mathfrak{g}_1| (13), (32), (37)

|\mathfrak{c}| — |\mathfrak{g}_1| (14)

|\mathfrak{i}| — |\mathfrak{i}_1| (26), (42), (43)

|\mathfrak{e}| — |\mathfrak{e}_1| (27), (33), (36), (44), (53)

|\mathfrak{o}| — |\mathfrak{o}_1| (28), (49), (61)
```

La variante brève se trouve devant les désinences à initiale vocalique; dans les autres positions on trouve la variante longue. Comme cette distribution complémentaire entre la variante brève et la variante longue de chaque couple de phonèmes vocaliques se limite aux séries verbales en question, nous considérons chaque couple de voyelles alternantes comme des représentations d'un même morphophonème spécial (1). Nous posons donc les morphèmes lexicaux suivants :

(1) La complémentarité de quelques-uns de ces couples de voyelles alternantes s'étend à tout le corpus de sorte que ces voyelles peuvent être considérées comme des représentations d'un même morphophonème (non spécial). On peut poser alors les règles de représentation suivantes :

oi: \rightarrow /i/ devant oSV et o(S)V \rightarrow /i:/ ailleurs [a]
og: \rightarrow /3/ devant oVV et o(j)V \rightarrow /g:/ ailleurs [b]
oo: \rightarrow /9/ devant ojV et o(j)V \rightarrow /o:/ ailleurs [c]
oe: \rightarrow /s/ devant o(j)V et ofV \rightarrow /e:/ ailleurs [d]

[b], [c] et [d] ne fonctionnent que si nous écartons respectivement (32) et (14); (61); (27).

Comme on ne peut pas à cause de formes telles que :

dire que :

(égayer) (ppr.) il faut quand même recourir à des morphophonèmes spéciaux pour la description des alternances de (32), (14), (61), (27). Il nous semble inutile de décrire quelques-unes de ces alternances sans avoir recours à des éléments spéciaux, quand on en a quand même

4 règles de représentation décrivent alors les alternances en question :

1.7. Les séries (5) et (24) présentent, devant $/\nabla$ /, les radicaux respectivement $/b \pi \circ f t / e t /\pi \tilde{a} \cdot c /$; dans les autres positions (à savoir, devant $/ \# / , /n / e t /\pi /)$, on trouve respectivement $/b \pi \circ f t \cdot j / e t /\pi \tilde{a} \cdot c \cdot j /$.

Comme il y a aussi une distribution complémentaire entre les radicaux de base de (5) et de (24) (ceux-ci se

besoin pour décrire les autres alternances. Il n'est pas non plus possible de décrire toutes ces alternances au moyen de règles de représentation des morphophonèmes vocaliques brèves,

p. ex. $\circ i \rightarrow /i/$ devant $\circ SV$ et $\circ (S)V$

 \rightarrow /i:/ ailleurs. Ici aussi il reste toujours des alternances qui ne peuvent être décrites qu'au moyen de morphophonèmes spéciaux.

(1) Pour l'alternance /S/ — /∞/, voir III.1.4. (2) La forme /skri/ du pr. ind. sg. et du pp., est écartée du corpus.

(3) La forme /mwa: R/ du pp. est écartée du corpus.

(4) Voir p. 39 note 4.

terminent tous par /Z/ (1), tandis que ceux-là se terminent par /C⁴/), les 3 segments /e·j/, /i·j/ et / ∞ / peuvent être considérés comme des représentations d'un même morphophonème spécial ° \exists . Nous posons donc les morphèmes lexicaux suivants :

Voici la règle de représentation de º∃ :

$$^{\circ}$$
3 \rightarrow /irj/ dans $^{\circ}$ Z — # et $^{\circ}$ Z — C
 \rightarrow /erj/ dans $^{\circ}$ C⁴ — # et $^{\circ}$ C⁴ — C [18]
 \rightarrow / ∞ / ailleurs

1.8. Pour les séries qui ne présentent pas d'alternances du radical, nous posons les morphèmes lexicaux suivants :

- (1) °tap (29) °bat (54) °mëtt (16) °kur (51) °polif (2) (59) °tef (20) °pis (52) °feryf (3) (60) °paf
- 2. Les morphèmes grammaticaux.
 - 2.1. Présent et Imparfait.

Nous posons une série de morphèmes qui expriment à

(1) Les verbes /Ravjers/, /Rivjers/ (24) constituent une exception à [18]. Quoique °∃ n'y soit pas précédé de °Z, il est représenté par /i:j/. Toutefois, ces verbes se conforment à [18] lorsqu'on ajoute à cette règle que °∃ → /i:j/ dans °jVrs — # et °jVrs-C, et que °∃ n'est pas représenté par /e:j/ dans ces contextes. Cependant, des contextes tellement détaillés reviennent presque à la présentation pure et simple des morphèmes lexicaux.

(2) La deuxième forme du fut. /pplirs/ (et toutes les autres formes dérivées de ce temps primitif) est écartée du corpus.

(3) Les formes /fi.r/ (pr. ind. sg. et pr. subj. sg.) et /fi.rrs/

(3) Les formes /fi:R/ (pr. ind. sg. et pr. subj. sg.) et /fi:RR2/ (fut. sg.; et toutes les autres formes dérivées de ce temps primitif) sont considérées comme appartenant à un autre verbe. Elles peuvent être décrites en partant d'un morphème lexical ofi:R auquel on ajoute les morphèmes grammaticaux oo + oo (pr. ind. sg. et pr. subj. sg.) (cf. III.2.1. et III.2.2.); or et cc. (fut. et cond.) (cf. III.2.3.).

la fois, par une seule séquence, le temps et la personne (sg., 4, 5, 6):

	présent	imparfait
sg.	000	°œ
4	°ã:	oğı
5	oo	oir
6	°e ou °ny	oğı

2.2. Indicatif et Subjonctif.

Nous posons une série de morphèmes qui expriment le mode.

2.2.1. Indicatif.

o¢ au sg. du présent de (II) et (III A)

o∞ ailleurs (c'est-à-dire : au sg. du présent de (I) et (IIIB) ; aux 4°, 5°, et 6° personnes du présent, à toutes les personnes de l'imparfait.

Ces morphèmes s'ajoutent à ceux du présent ou de l'imparfait. Bien que o¢ ne s'emploie pas après oV (morphophonème [final] des morphèmes des 4e, 5e, 6e personnes du présent, et de toutes les personnes de l'imparfait) et que o∞ ne s'emploie pas après o(C) ou o(S) (morphophonèmes finals du morphème lexical de (IIB), (IIC), (49), (53), (55)), les deux morphes de l'indicatif ne sont pas en distribution complémentaire : en partant du morphème lexical de (I), (IIA), (IIIAa), (54), (IIIB), il est impossible de prédire, au sg. du présent, le morphe de l'indicatif qui apparaîtra.

P. ex. opif
$$+\infty + \infty \rightarrow /pif/(20)$$

obut $+\infty + \infty \rightarrow /but/(1)$
ord $+\infty + \infty \rightarrow /ot/(2)(1)$
opolif $+\infty + \phi \rightarrow /poli/(51)$

(1) Voir p. 39 note 4.

Nous considérons donc o⊄ et o∞ comme des morphèmes alternants.

2.2.2. Subjonctif.

Nous trouvons 3 morphes:

- $/\infty$ | après °C (sg. du présent de (I), (IIA), (IIIAa), (54), (IIIB))
- /j/ après °(C) et °(S) (sg. du présent de (IIB), (IIC), (49), (53), (55))
- /ʃ/ après °V (4°, 5°, 6° personnes du présent ; toutes les personnes de l'imparfait).

Comme ils sont en distribution complémentaire on pourrait les considérer comme les allomorphes d'un même morphème. On constate alors que le corpus ne contient pas la séquence */Cf#/ et que le pr. subj. sg. de (IIB), (IIC), (49), (53) et (55) constitue le seul cas où of se trouve après o(C) ou o(S). Tout cela nous permettrait d'établir un morphème du subjonctif of, avec la règle de représentation générale suivante (1) :

$${}^{\circ}J \rightarrow /\infty / \text{ après } {}^{\circ}C$$

 $\rightarrow /j / \text{ après } {}^{\circ}(C) \text{ et } {}^{\circ}(S)$
 $\rightarrow /J / \text{ ailleurs.}$

Cependant la présence du morphophonème of après le morphème lexical des séries qui présentent l'alternance $|\mathbf{C}| - |\mathbf{C}|$ (cf. III.1.1.), empêcherait le fonctionnement de [1] (2).

⁽¹⁾ Pour des raisons analogues on pourrait établir un morphème
oj avec la même règle de représentation.
(2) Le même problème se poserait, si on avait établi un mor-

P. ex. °ty:z + ∞ + $\int \rightarrow */ty:z/$ (° $\int \rightarrow /\infty/$ après °C, mais °z ne peut pas être représenté par /s/, puisque °z ne se trouve plus devant ° #. Le fait que ° ∞ s'intercale entre °z et ° \int ne change rien à cette situation).

Nous proposons donc 2 morphèmes alternants:

o
au sg. du présent de (I), (IIIA), (IIIAa), (54), (IIIB)

o
ailleurs.

Pour le morphème of nous établissons alors la règle de représentation suivante :

°
$$\int \rightarrow /j/$$
 après °(C) et °(S) [19]
 $\rightarrow /f/$ ailleurs.

2.3. Futur et Conditionnel.

Le morphème ^or qu'on ajoute immédiatement au morphème lexical, est la caractéristique commune du fut. et du cond. On y ajoute encore les morphèmes suivants :

futur		C	conditionnel		
sg. 4 5	°ãz }	morphèmes des = 4° et 5° per- sonnes du	oœ oğr	$\left \langle = rac{ ext{morphèmes}}{ ext{l'imparfait}} ight.$	
6	°õ:	présent	130)	

2.4. Impératif.

L'impératif est caractérisé par le morphème °2.

2.5. Infinitif.

Nous posons 6 morphèmes alternants:

phème oj ou un autre morphème constitué d'un morphophonème spécial.

```
oi (IC), (53), (54)

o∞ (IIA), (59), (60)

o<sub>R</sub> (IIB), (IIC), (49)

o¢ (IIIAa)
```

Il y a une distribution complémentaire entre $/\infty$ /, /k/et /\psi / : on trouve /\infty/ après ot, od, oz, osf, oaf

/k/ après o(C) et o(S)

/\psi / après oif et oyf.

Cependant nous ne les considérons pas comme les allomorphes d'un même morphème parce qu'il faut des contextes trop détaillés, qui reviennent presque à l'énumération des morphèmes lexicaux.

En outre la réduction de $/\infty/$ et de $/\mathbf{R}/$ (et éventuellement de $/\oplus/$) exigerait un nouvel élément spécial. En effet, à cause de [9], on ne peut pas dire que ${}^{\mathrm{o}}\mathbf{R} \to /\infty/$ après ${}^{\mathrm{o}}\mathbf{t}$, ${}^{\mathrm{o}}\mathbf{d}$, ${}^{\mathrm{o}}\mathbf{z}$, ${}^{\mathrm{o}}\mathbf{s}$, ${}^{\mathrm{o}}\mathbf{s}$, ${}^{\mathrm{o}}\mathbf{s}$;

p. ex. °bat +
$$R \rightarrow */batyR/$$
 (selon [9]) (29) (inf.)

Il n'y a pas de distribution complémentaire entre $/\epsilon/$, /y/ et /i/. Il est impossible de prédire, à partir des morphèmes lexicaux des verbes de (I), le morphe de l'infinitif qui apparaîtra ;

p. ex. owert + i (20)
$$\tilde{a}$$
:bert + ϵ (1) \tilde{a} shrp + ϵ (16)

Ces 3 morphes ne peuvent donc pas être réduits en un morphème. Il n'y a pas non plus de distribution complémentaire entre d'une part $|\epsilon|$, |i|, |y| et d'autre part $|\infty|$ et $|\pm|$ (cf. aussi III.2.2.1.);

p. ex.
$${}^{o}pif + i \rightarrow /pifi/$$
 (20) ${}^{o}polif + \not \leftarrow \rightarrow /poli/$ (51) ${}^{o}polif + \not \leftarrow \rightarrow /poli/$ (51) ${}^{o}polif + \not \leftarrow \rightarrow /poli/$ (30)

2.6. Participe passé.

Nous posons 4 morphèmes alternants:

0g (IA)

oi (IC), (53), (54), (60)

o¢ (IIC), (49) (1), (IIIAa).

Il n'y a pas de distribution complémentaire entre :

- /y/ et /¢/

p. ex.
$${}^{\circ}cE(j) + y \rightarrow /c\epsilon jy/(36)$$
 ${}^{\circ}brE(j) + \Leftrightarrow /brei/(44)$

— d'une part $/\epsilon$, /y, /i et d'autre part $/\phi$ (cf. aussi III.2.2.1. et III.2.5.)

p. ex.
o
pi $f + i \rightarrow /pifi/$ (20) o poli $f + \Leftrightarrow /poli/$ (51)

2.7. Participe présent.

Le participe présent est caractérisé par le morphème °a:

3. Formules pour la formation des différentes formes verbales.

(1) (49) présente deux formes pour le pp. : /klojy/ et /klo:/.

4. Applications.

pr. ind. sg. pr. subj. sg.
$$\begin{cases} \text{oo:rd} + \infty + \infty \rightarrow /\text{o:t/ selon [1] [9] (1)} \\ \text{pr. ind. 4} & \text{oo:rd} + \tilde{\mathbf{a}}: + \infty \rightarrow /\text{o:rd}\tilde{\mathbf{a}}: / \\ \text{pr. ind. 6} & \text{oo:rd} + \text{ny} + \infty \rightarrow /\text{o:dny} / \\ \text{fut. sg.} & \text{oo:rd} + \mathbf{r} + \epsilon \rightarrow /\text{o:dr}\epsilon / \\ \text{inf.} & \\ \text{pp.} & \end{cases}$$

$$\begin{cases} \text{oo:rd} + \epsilon \rightarrow /\text{o:rd}\epsilon / \\ \text{oo:rd} + \epsilon \rightarrow /\text{o:rd}\epsilon / \\ \end{cases}$$

⁽¹⁾ Nous n'indiquerons ici que les règles en vertu desquelles un morphophonème est représenté indirectement.

impf. ind. sg.
$${}^{\circ}$$
põ:(n) + ${}^{\circ}$ c + ${}^{\circ}$ \rightarrow /ponæ/ [10][13] pr. subj. 6 opõ:(n) + ny + ${}^{\circ}$ \rightarrow /ponny ${}^{\circ}$ / [10][13] inf. opõ:(n) + ${}^{\circ}$ R \rightarrow /põ:R/ [10]

(44) (IIC) obrE(j)

pr. ind. sg. obrE(j) + ${}^{\circ}$ C + ${}^{\circ}$ Dre: ${}^{\circ}$ J [16][10][19] pr. subj. sg. obrE(j) + ${}^{\circ}$ C + ${}^{\circ}$ Dre: ${}^{\circ}$ J [16][10][19] pr. ind. 6 obrE(j) + ${}^{\circ}$ C + ${}^{\circ}$ Dre: ${}^{\circ}$ J [16][10] pr. ind. 6 obrE(j) + ${}^{\circ}$ C + ${}^{\circ}$ Dre: ${}^{\circ}$ RE(j) + ${}^{\circ}$ C + ${}^{\circ}$ Dre: ${}^{\circ}$ C + ${}^{\circ}$ Dre: ${}^{\circ}$ C + ${}^{\circ}$ Dre: ${}^{\circ}$ C + ${}^{\circ}$ C + ${}^{\circ}$ Dre: ${}^{\circ}$ C + ${}^{\circ}$ C +

5. Conclusions.

Nous avons décrit le corpus verbal (1) en partant des morphèmes lexicaux et grammaticaux établis sous III.1 et III.2. Nous avons posé 10 règles de représentation : [1] pour °b, °d, °g, °g, °v, °z, °3 (désignés tous par le même symbole °C (cf. III.1.1.); [3] pour °j; [4] pour °w; [5] pour °1; [6] pour °n; [9] pour °a (cf. III.1.3.); [11] pour °u; [12] pour °o; [13] pour °ō; (cf. III.1.5.); [19] pour °f (cf. III.2.2.2.). Nous avons posé également 6 éléments structuraux spéciaux avec leur règle de représentation: °() [10] (cf. III.1.4.); °Ø [14]; °I [15]; °E [16]; °O [17] (cf. III.1.6.); °∃ [18] (cf. III.1.7.). Tous les autres morphophonèmes (à savoir °p, °t, °c, °k, °f, °s, °m et tous les morphophonèmes vocaliques sauf °u; °o; et °ō;) sont

⁽¹⁾ A l'exclusion des 15 séries écartées du corpus sous III.0. et de 5 formes isolées, à savoir : l'inf. de (40) /kkwe:k/ (cf. III.1.4.); le pr. ind. sg. et le pp. de (43) /skki/ (cf. III.1.6.); la deuxième forme du pr. subj. sg. de (45) /ky:f/ (cf. III.1.4.); la deuxième forme du fut. sg. (et toutes les formes dérivées de ce temps primitif) de (51) /polike/ (cf. III.1.8.); le pp. de (61) /mwa:k/ (cf. III.1.6.).

représentés directement dans tous les contextes. Toutes les règles de représentation fonctionnent sans hiérarchie entre elles.

Grâce à cette description, par laquelle nous avons considéré un certain nombre de groupes de phonèmes (ou segments phonologiques), comme constituant une seule unité au niveau morphophonologique, nous sommes à même de donner une transcription morphophonologique du corpus. Sur la base de celle-ci, nous pouvons répartir le corpus verbal en 13 séries (1). Les morphèmes grammaticaux de l'indicatif (au présent sg.), du subjonctif (au présent sg.), de l'infinitif et du participe passé serviront de critère pour distinguer les verbes, puisqu'ils constituent, au niveau morphophonologique, le seul facteur permettant une différenciation des verbes (2). Nous réunissons donc dans une série, tous les verbes qui s'adjoignent les mêmes morphèmes grammaticaux à l'indicatif (au présent sg.), au subjonctif (au présent sg.), à l'infinitif et au participe passé.

1) morphème morphème morphème morphème de l'indicatif du subjonctif de l'infinitif du part.

(au présent (idem) passé sg.)

30 000 000

(1) Nous ne tiendrons pas compte des 15 séries et des 5 formes écartées du corpus.

(2) Comme toutes les alternances du radical ont été décrites (cf. III.1.), celles-ci ne peuvent plus servir de critère pour distinguer les verbes, puisqu'il s'agit de phénomènes qui ne se produisent qu'au niveau phonologique en vertu des règles de représentation de certains morphophonèmes.

Les morphèmes grammaticaux du présent, de l'imparfait, du futur, du conditionnel, de l'impératif, du participe présent, de l'indicatif (au présent 4, 5 et 6 et à l'imparfait sg., 4, 5 et 6) et du subjonctif (idem), qui sont les mêmes pour tous les verbes (cf. III.2.), ne peuvent pas non plus servir à distinguer des verbes.

anciennes séries qui sont réunies dans cette série : (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (13) (14)

Par rapport aux 50 séries qu'il fallait distinguer en considérant les formes phonologiques (cf. II.3.2.), cette nouvelle répartition (1) constitue une réduction de 37 séries.

(1) On constate que 1) correspond à (IA); 2) à (IB); 3) à (IC); 4) à (IIA); 5) à (IIB); 6) à (IIC); 7) à (IIIAa); 8) 9) et 10) à (IIIAb); 11) et 12) à (IIIBa); 13) à (IIIBb) (cf. II.3.1.).

Imprimerie George Michiels S. A., Tongres